



**DELIBERATION N° 23/062 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE
DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES**

**CHÌ PORTA MUDIFICAZIONE DI I RAPRISENTANTI DI L'ASSEMBLEA
DI CORSICA IN URGANISIMI VARI**

SEANCE DU 28 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit avril, l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 avril 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Baptiste ARENA à M. Paul-Félix BENEDETTI
Mme Serena BATTESTINI à Mme Véronique PIETRI
M. Jean BIANCUCCI à Mme Véronique ARRIGHI
M. Didier BICCHIERAY à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Angèle CHIAPPINI à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Anna Maria COLOMBANI à Mme Sandra MARCHETTI
M. Romain COLONNA à M. Don Joseph LUCCIONI
M. Jean-Charles GIABICONI à Mme Paula MOSCA
M. Xavier LACOMBE à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
M. Georges MELA à Mme Christelle COMBETTE
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
Mme Anne-Laure SANTUCCI à Mme Françoise CAMPANA
M. Jean-Louis SEATELLI à Mme Santa DUVAL
Mme Charlotte TERRIGHI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Julia TIBERI à M. Jean-Christophe ANGELINI

M. Hervé VALDRIGHI à Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Vanina BORROMEI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Antoine POLI, Pierre POLI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2022-1089 du 30 juillet 2022 mettant fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liée à la Covid-19,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes,
- VU** la délibération n° 22/081 AC de l'Assemblée de Corse du 3 juin 2022 portant modification des désignations des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes,
- VU** la délibération n° 22/141 AC de l'Assemblée de Corse du 27 octobre 2022 portant modification des désignations des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes,
- VU** la délibération n° 23/028 CP de la Commission Permanente du 13 avril 2023 approuvant la modification de la délibération n° 23/039 AC du 31 mars créant l'EPIC des Chemins de fer de la Corse,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et notamment son article 75,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (56) : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTISTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone

FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Xavier LACOMBE, Ghjuvan'Santu LE MAO, Don Joseph LUCCIONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

DESIGNE :

Madame Vanina LE BOMIN en remplacement de **Monsieur Saveriu LUCIANI** pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office de l'Environnement de la Corse ;

Monsieur Saveriu LUCIANI en remplacement de **Monsieur Pierre POLI** pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse ;

Monsieur Pierre POLI en remplacement de **Madame Vanina LE BOMIN** pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Agence du Tourisme de la Corse ;

Monsieur Pierre GUIDONI en remplacement de **Madame Valérie BOZZI** pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'EPIC Chemins de Fer de la Corse.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 avril 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 27 ET 28 AVRIL 2023

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**MUDIFICAZIONE DI I DESIGNAZIONI DI I
RAPRISENTANTI DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA IN
URGANISIMI VARI**

**MODIFICATION DES DÉSIGNATIONS DES
REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU SEIN
DE DIVERS ORGANISMES**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Par délibérations successives, l'Assemblée de Corse a procédé à la désignation de ses représentants au sein divers organismes.

Toutefois, à la demande des groupes Avanzemu et Un Soffiu Novu / Un Nouveau Souffle pour la Corse, il convient de procéder à des modifications :

- au sein du Conseil d'Administration de l'Office de l'Environnement de la Corse : M. Saveriu LUCIANI est remplacé par Mme Vanina LE BOMIN ;
- au sein du Conseil d'Administration de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse : M. Pierre POLI est remplacé par M. Saveriu LUCIANI ;
- au sein du Conseil d'Administration de l'Agence du Tourisme de la Corse : Mme Vannina LE BOMIN est remplacée par M. Pierre POLI ;
- au sein du Conseil d'Administration de l'EPIC Chemins de Fer de la Corse : Mme Valérie BOZZI est remplacée par M. Pierre GUIDONI.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.